

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Lafamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# ÉGLISE SAUVÉE du FEU



Les bardeaux et lambris ASBESTOSLATE protègent ABSOLUMENT du feu, les édifices—petits et grands,—sous tous les climats, et de plus, leur donnent une apparence jolie et attrayante. Ils durent aussi longtemps que la pierre, coûtent moins cher d'achat, ne coûtent rien pour l'entretien.

## TÉMOIGNAGE D'UN PRÊTRE

N.-D. D'Issoudun, Lotbinière, 12 mars 1912.

Asbestos & Cement Products Co Ltd.,  
78 rue St-Pierre, Québec.

Messieurs,

Vous voulez savoir ce que je pense du Bardeau d'Amiante-Ciment? Ce que j'en pense, c'est que quand une fois on en a fait usage, on ne veut plus entendre parler de la planche de bois comme lambris extérieur. Tous les confrères qui ont vu l'église que je viens de construire et qui est recouverte de ce matériel n'ont que des éloges à m'adresser.

L'apparence extérieure est magnifique et, ce qui est mieux, c'est que ce matériel est à l'épreuve du froid et de la chaleur; malgré l'hiver très rigoureux que nous avons eu, notre Eglise a toujours été très confortable.

Au mois de janvier dernier, un incendie désastreux détruisit de fond en comble deux maisons, qui se trouvaient à quelques pieds de notre église encore en construction, communiqua le feu aux échafaudages, mais celle-ci protégée par les bardeaux d'Amiante, resta intacte. Donc, voilà ce que j'en pense.

(Signé) J.-A. ARTHUR POULIN,  
Ptre., Curé.

Nous vendons tous les produits d'Amiante et de Ciment.

**La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment**  
78 rue St-Pierre,

Casier postal 324.

**QUÉBEC.**

**F. P. GAUVIN**

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC

QUOTIDIEN

\$3.00 par année.

HEBDOMADAIRE

\$1.00 par année.

**L'Action Sociale**

Journal publié à Québec pour la défense  
des droits catholiques et nationaux

**BON PLACEMENT POUR L'ANNONCEUR  
GUIDE PRATIQUE POUR LE CLIENT**

IMPRESSIONS ET RELIURE, FACTURES, ÉTATS  
DE COMPTES, EN-TÊTES DE LETTRES, LIVRES  
BLANCS, INDEX, PROGRAMES CARTES, FEUIL-  
LES MOBILES, ETC, ETC.

Tout ouvrage d'impression ou de reliure est soigneusement surveillé

**103, rue Sainte-Anne, 103**

TÉLÉPHONE 3131.

**QUEBEC, Can.**

l'Arc  
pour

RUE

5

No

AL

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**STATUES**

PRIX  
BAS

*Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.  
Nous nous occupons aussi et spécialement de*  
**DÉCORATION D'ÉGLISES.**

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.**



Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

**VINS DE MESSE**

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

**J. BAILLARGEON**

Bureau :  
64, rue St-Pierre,  
QUÉBEC.

# L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

**LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS  
LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.**

**Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;**—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous.

**Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—**Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

**Le Guide des Comités paroissiaux :** Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

## ABONNEMENTS

**L'Action Sociale.** — Le grand organe canadien-français de défense religieuse et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique :  
Edition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

**Le Croisé.** — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

**La Semaine Religieuse de Québec** et *Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique* : Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

— Toutes commandes doivent être adressées au Secrétariat des œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

H

==

CI

M

==

~

O

gner

cons

nair

~

Nou

2502

# HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

## PRATTE



POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAITRISÉS.



INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

### ANTONIO PRATTE

### FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL.

**TROIS MAGNIFIQUES CROISIÈRES**  
**CANAL DE PANAMA, ANTILLES ET VENEZUELA**

— PAR LE —

**SS. "GROSSER KURFURST"**  
de la Compagnie North German Lloyd

**14 janvier, 12 février,**  
**19 mars 1914**



**GIBRALTAR, ALGER, NAPLES, GENES, EGYPTE ET LE NIL**

PAR LES LUXUEUX PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE

**NORTH GERMAN LLOYD.**

**Ligne directe pour Londres, Paris et Berlin**

Par les magnifiques vaisseaux de la compagnie

**NORTH GERMAN LLOYD**

**Service de table parfait - Taux raisonnables**  
**Itinéraires agréables.**

Pour livrets descriptifs, taux, listes de départs, etc.

**HONE & RIVET** *Agence Générale*  
*des Voyages.*

9, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL

31, RUE BUADE, QUÉBEC.



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 321. — Les Quarante-Heures, 321.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 322.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'esprit américain, 322.  
— VARIÉTÉS : Aimer bien votre catéchisme, 325. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 326 ; France, 327 ; États-Unis, 328 ; Palestine, 328, Allemagne, 329 ; République Argentine, 329. — LITURGIE : La langue liturgique, 330 ; L'encens, 330. — LES LIVRES, 331.

**Bulletin social :** DOCTRINE : L'économie chrétienne, 333 ; Les défunts de la Croix Noire, 335.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 8 février.** — Septuagésime. SOL. DE LA PURIFICATION.  
**Lundi, 9.** — S. CYRILLE D'ALEXANDRIE, év. et docteur.  
**Mardi, 10.** — PRIÈRE DE N. S. J. C., *dbte maj.*  
**Mercredi, 11.** — APPARITION DE LA B. V. M. à Lourdes, *dbte maj.*  
**Jeudi, 12.** — LES SS. SEPT FONDATEURS, confesseurs.  
**Vendredi, 13.** — Sre GENEVIÈVE, vierge.  
**Samedi, 14.** — S. ILDEFONSE, év. et conf.  
**Dimanche, 15.** — Sexagésime.

## QUARANTE-HEURES

8 février, Couvent de Bellevue. — 10, St-Evariste. — 12, Couvent du Cap St-Ignace. — 14, Couvent de St-Georges.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé A. MICHAUD, curé de Saint-Alexandre, quitte le saint ministère, avec l'agrément de Mgr l'Archevêque, pour exercer les fonctions de conférencier agricole que vient de lui confier le Gouvernement de la province.

M. l'abbé J.-Alp. BOURASSA, ci-devant curé de Saint-Vallier, en repos depuis quelques années, est nommé curé de Saint-Alexandre.

M. l'abbé Alph. GAGNON, vicaire à Saint-Pamphile, est nommé temporairement vicaire à Saint-Malo.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### L'ESPRIT AMÉRICAIN

SES ORIGINES — SES PRINCIPES — SES DANGERS

#### II — SES PRINCIPES

Le 11 novembre 1620, au moment où les côtes du Cap Cod apparaissaient aux yeux des cent deux *Pilgrim Fathers* du *Mayflower*, ils se réunirent dans la salle commune du vaisseau pour signer un pacte solennel par lequel « en présence de Dieu et tous ensemble, ils se liaient et s'unissaient pour former un seul corps civil et politique » <sup>(1)</sup>.

Sans mission d'aucune Église ni d'aucun gouvernement, sans hiérarchie et sans autorité, les colons puritains venaient d'appliquer, dans toute sa rigoureuse logique, le principe fondamental

(1) *A history of American Christianity*, by L. W. Bacon (protestant).

de la Réforme ; ils établissaient leur société sur la démocratie absolue, sur l'égalité sociale, et donc sur l'idée maîtresse de la Révolution française, qui devait être la fille aînée de la Réforme.

Le *covenant* ou pacte du 11 novembre 1620 peut être regardé à bon droit comme la Grande Charte, ou comme la Constitution doctrinale de l'esprit américain et de la civilisation américaine. Les signataires de ce document ne reconnaissaient d'autre autorité que celle qu'ils se donnaient eux-mêmes ; ils se constituaient la source du droit ecclésiastique, civil et politique, et faisaient de l'Église qu'ils étaient venus fonder en Amérique un simple club social, dont les membres n'entendent être liés que par des règlements qu'ils rédigent eux-mêmes, chacun, du reste, gardant la liberté entière de sortir de l'association quand il n'y trouvera plus son compte. C'était l'utopie du *Contrat Social* de Rousseau en acte, avant la lettre.

À ce propos, il serait extrêmement intéressant d'étudier, ici, l'influence que ces idées devaient avoir en France, un siècle et demi plus tard, et de voir, par exemple, comment le sceptique et démocrate Benjamin Franklin devait alors faire rayonner dans la capitale française, pendant le séjour qu'il y fit comme ministre des États-Unis, les idées égalitaires et libérales qui furent la semence la plus active de la Révolution. Il serait non moins intéressant de se rappeler l'enthousiasme égalitaire d'un Lafayette revenant à Paris de la guerre de l'indépendance américaine et s'y faisant l'apôtre du libéralisme et de la démocratie puritaine. On y verrait, entre autres choses, que les Jacobins français n'ont rien inventé et que, sans trop le savoir, ils ne furent, en 1789, que les vulgaires et trop logiques copistes des Pères de la république américaine, et donc des Réformateurs. Mais cela nous entraînerait trop loin.

Il n'est donc que juste de constater que la colonie-mère américaine est née de la démocratie révolutionnaire. Et cela nous fait comprendre, tout de suite, pourquoi l'idée du *gouvernement du peuple par le peuple* est à la base même de toute la structure politique, sociale et religieuse des États-Unis. La *Déclaration d'Indépendance* du 4 juillet 1776, après avoir proclamé que « tous les hommes sont créés égaux », affirme que « *les gouvernements . . . tirent leurs justes pouvoirs du consentement des gouvernés* » : ce

que Jean-Jacques Rousseau affirmait, sous une autre forme, lorsqu'il écrivait que « la loi est l'expression de la volonté générale. » Calvinistes genevois et calvinistes américains étaient bien faits pour s'accorder sur l'acceptation du « dogme » révolutionnaire de la souveraineté populaire. Et cela est à tel point vrai qu'un écrivain protestant des États-Unis a pu dire, un jour, avec raison, que le *Syllabus* de Pie IX « condamne presque tous les caractères essentiels des institutions de la république américaine » (« *Syllabus* » of damnable errors, in which all the essential characteristics of the institutions of the American Republic are anathematized. . . )<sup>(1)</sup>.

Réformateurs impitoyablement logiques, les puritains s'empressèrent d'appliquer à l'organisation et au gouvernement de leur Église le principe de la souveraineté populaire, et rien n'est plus typique comme trait de la mentalité américaine naissante que les paroles prononcées par Skelton et Higginson, les deux premiers ministres élus en Amérique, pour appuyer leur candidature, avant l'élection : « ils reconnurent, raconte M. Bacon dans sa *Genesis*, qu'il y a un double appel à la vocation : l'un, l'appel intérieur, qui a lieu lorsque le Seigneur inspire au cœur de l'homme de répondre à cette vocation ; l'autre l'appel extérieur, vient du peuple. . . » C'était donc admettre la souveraineté du peuple jusque dans l'Église. Rien de plus essentiellement américain.

Avec de pareils principes de vie et d'organisation religieuse, on peut se figurer ce que devinrent la doctrine et l'enseignement doctrinal dans la société religieuse des puritains. Le premier synode, qui eut lieu en 1648, ne s'occupa aucunement de rédiger une profession de foi ; il se contenta d'établir « des règles de morale et d'administration ». Indifférence complète ou à peu près à l'égard du dogme, voilà bien encore un caractère de la religion américaine. L'Église, d'ailleurs, n'est, pour les puritains, qu'une association de civisme, une espèce de mutualité ou de coopérative sociale, destinée à fournir à leur race et à leur pays l'ordre et la prospérité. La prospérité du pays ! voilà le thème fondamental de toutes les actions de grâces américaines

(1) Leonard Woolsey Bacon. *A History of American Christianity*, p. 352.

depuis deux cents ans. Qu'on lise, pour s'en convaincre, les vingt-huit proclamations annuelles des présidents depuis Washington jusqu'à Wilson. Dans ce même ordre d'idées, on pourra consulter aussi avec profit l'analyse pénétrante qu'a faite de l'idéal religieux américain M. Henry Bargy, dans son livre *La Religion dans la Société aux Etats-Unis* <sup>(1)</sup>.

ANTONIO HUOT, ptre.

## VARIÉTÉS

### AIMEZ VOTRE CATÉCHISME

Il y a quelques jours, à Paris, j'étais assis chez un relieur. J'examinais des volumes anciens, lorsque je vis un jeune garçon entrer dans le magasin. D'une voix fraîche, quoique un peu embarrassée :

— Monsieur, dit-il, je voudrais que ce livre soit bien relié.

— La chose est facile, cela dépend du prix que vous voulez mettre, le livre n'est pas gros... Tiens, c'est un catéchisme ?

— Oui, Monsieur, c'est *mon* catéchisme, j'y ai appris beaucoup de choses que je ne voudrais pas oublier.

Le relieur releva ses lunettes et examina l'enfant : c'était un bel adolescent aux yeux bleus bien franchement ouverts, au front largement découpé ; ses cheveux taillés en brosse lui donnaient un aspect viril que démentait la jeunesse de son sourire ; il avait à peine douze ans.

— Mon ami, lui dit le marchand, vous avez raison, il ne faut pas oublier ce que contient ce petit livre, il est le seul qui nous apprenne à bien vivre et à bien mourir.

— Le seul qui nous en donne les moyens, dis-je derrière la pile de livres qui m'empêchait d'être vu.

L'enfant parut heureux de trouver des approbateurs ; évidemment il n'y comptait pas, car il était entré en batailleur, tenant son livre comme une provocation et résolu de combattre le bon combat. Il ne trouvait que des alliés, ce fut donc de son ton le plus doux qu'il reprit :

— Je n'ai pas beaucoup d'argent et pourtant je voudrais que mon catéchisme soit bien relié.

— Voulez-vous du chagrin pour 1 fr. 75 ?

(1) Ce livre, qui est celui d'un libre-penseur, et auquel par conséquent il ne faut pas se fier sans réserve, offre des pages de psychologie remarquable sur la mentalité protestante américaine, que l'auteur a étudiée à loisir, pendant son stage de professeur à l'Université Columbia.

— Monsieur je puis y mettre 3 francs.

— Eh bien ! mon petit ami, nous vous ferons quelque chose de superbe . . . Maroquin et doré sur tranche.

— Merci, Monsieur ; quand pourrais-je venir le chercher ?

— Dans huit jours.

Le relieur l'accompagna jusqu'à la porte et le salua avec respect.

Puis, se tournant vers moi : Voici, dit-il, un enfant de bonne trempé, ce sera un homme.

— Le connaissez-vous ?

— Je le vois pour la première fois.

Cher enfant inconnu que je ne reverrai jamais, je garderai de vous un fidèle souvenir.

Et vous, aimez aussi votre catéchisme, conservez-le pieusement ; les années, en se succédant, ne feront que vous le rendre plus cher et plus précieux, car quelle que puisse être votre vie et la somme de bonheur qui vous y attende, votre catéchisme évoquera toujours pour vous, la période la plus douce, la plus heureuse de votre existence.

Il est petit, quelques pages à peine, mais, croyez-moi, et c'est mon dernier mot, il contient les deux seules sciences nécessaires ici-bas : la science de bien vivre et la science de bien mourir.

(Revue catéchistique).

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Mort du Cardinal Gennari.** — Pour la troisième fois depuis deux mois la mort frappe le Sacré-Collège. Le 31 janvier, le Cardinal Gennari est mort terrassé par la maladie de cœur.

Né à Maratea, en 1839, il fit ses études au Collège de Salerne et fut ordonné prêtre en 1863. En 1888, il fut nommé évêque de Conversano. Il y continua la publication d'une revue qu'il avait fondée, le *Monitore ecclesiastico*, fort estimée dans toute l'Italie. Appelé à Rome par Léon XIII, en 1897, il fut promu archevêque titulaire de Lépante et fut, en 1901, créé cardinal-prêtre du titre de Saint-Marcel.

Savant de premier ordre, il était Préfet de la Congrégation du Concile, faisait partie de nombreuses Congrégations ecclésiastiques, et de plusieurs Commissions, entre autres la Commission pour la codification du droit canonique.

## FRANCE

**Foi et science.** — L'abbé Tauleigne, curé de Pontivy, vient de créer un nouvel appareil destiné à avoir de la répercussion dans le monde de la télégraphie sans fil.

Jusqu'ici les radio-télégrammes étaient lus au son produit par les décharges-électriques. Et cela réclamait de la part des télégraphistes beaucoup d'habitude et d'application. L'abbé Tauleigne a inventé un appareil grâce auquel les dépêches seront enregistrées sur un rouleau de papier. Ce récepteur fonctionne à merveille. Et l'administration s'est mise en rapport avec le savant curé pour doter les postes de télégraphie sans fil de ce nouvel appareil.

Les curés sont des éteignoirs, continueront de crier les ennemis de l'Église.

**Nouvel évêque auxiliaire.** — M. le Chanoine Bourchany, curé de S.-François-de-Sales, à Lyon, ancien professeur d'apologétique à l'Université catholique, a été nommé par le Saint-Père évêque d'Andrumète et Auxiliaire de Sa Grandeur Mgr Sevin, Archevêque de Lyon. Depuis quelque temps déjà Mgr Sevin demandait un aide pour ce vaste diocèse de 1,500,000 âmes.

**Les cendres de Jeanne d'Arc.** — Un nouvel hommage sera bientôt rendu par la ville de Rouen à la grande héroïne de France.

On placera une plaque commémorative sur une des arches du pont Boteldieu, qui occupe l'emplacement du pont des Trois-Arches, d'où furent jetées dans la Seine les cendres de Jeanne d'Arc.

**Neutralité.** — La directrice d'une école laïque de Bordeaux infligeait dernièrement un pensum de deux cents lignes à un certain nombre de ses élèves.

Motif? Avoir assisté aux obsèques du curé de la paroisse Saint-Louis!

En plus, chacune des élèves frappées à dû subir un véritable interrogatoire.

Pourquoi n'allez-vous pas au patronage laïque? Quels enseignements donne-t-on au patronage Saint-Louis?

Et les réponses furent soigneusement enregistrées.

**Encore le tango.** — A la liste déjà longue des évêques qui ont condamné cette danse stupide s'ajoute le nom de Mgr Gieure, évêque de Bayonne, qui réprovoque cette « danse importée des pays sauvages et offensante pour la morale. »

**Onzième centenaire de Charlemagne.** — Mercredi dernier a vu le onzième centenaire du grand empereur. Charlemagne mourut dans son palais d'Aix-la-Chapelle, le 28 janvier 814.

Sa vie, dit M. de Laurentie, est « l'introduction publique du Christianisme dans la politique. C'est la première période de la civilisation « moderne ; c'est l'action propre, individuelle, personnelle de la France

« dans le renouvellement du vieux monde, du monde païen, du monde romain, du monde barbare. »

Il fut une force intelligente au service de l'Église. Toujours il eut pour idéal de gouverner chrétiennement. Et toute sa législation vise à le réaliser.

**La France qui vit.** — C'est la catholique Bretagne où les ignobles pratiques malthusiennes ne se sont pas encore infiltrées en dépit du travail des agents du gouvernement. Ainsi dans les cinq départements d'Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Supérieure, l'excédent des naissances sur les décès a été de 16,932 pour 1912.

**La France qui meurt.** — C'est la France du Sud-Ouest où les radicaux-socialistes comptent leurs positions les plus sûres et les plus fortes et où la prétendue morale laïque donne ses fruits les plus abondants. Dans les départements de la Haute-Garonne, Lot, Lot-et-Garonne, Gironde, l'excédent des décès sur les naissances s'est élevé à 8,165. Cela équivaut à la disparition de la population d'une ville ou à la perte d'une grande bataille.

#### ÉTATS-UNIS

**Un prêtre nommé consul.** — Le secrétaire d'État, M. Bryan a offert à son ami, l'abbé P. J. Nugent, curé de Des Moines, (Iowa), le poste de consul des États-Unis à Jérusalem. L'abbé Nugent déclinera probablement cette dignité, mais ce fait l'honore de même qu'il honore la largeur d'esprit de M. Bryan.

**Le Père de la Californie.** — Le 24 novembre dernier, l'État de Californie célébrait le deuxième centenaire d'un humble franciscain, le Père Serra, surnommé le « Père de la Californie. » Deux journaux de San-Francisco, le « Monitor » et le « Star », avaient fait toute une campagne pour que dorénavant cette date fut légalement jour chômé dans leur État, en souvenir du vaillant missionnaire qui, le premier, annonça l'Évangile sur les côtes du Pacifique. Et le gouverneur Johnson a proclamé un édit par lequel le « Serra Day » entre parmi les fêtes chômées de l'État de Californie.

Le P. Serra avait déjà sa statue dans un parc de San-Francisco, de même que plusieurs autres missionnaires catholiques ont la leur dans les différents États qu'ils ont ouverts à la civilisation et à la Foi ; de même que le P. Marquette, le découvreur du Mississipi a la sienne en face du Capitole de Washington.

#### PALESTINE

**Pâques à Jérusalem.** — A Paris, le Comité des Pèlerinages catholiques en Terre-Sainte (Pèlerinage Saint-Louis) organise son XXXe pèlerinage à Jérusalem. Les Pèlerins auront, cette année, le précieux avantage de passer les fêtes de Pâques dans la Ville-Sainte. Ils visiteront tous les sanctuaires de la Palestine.

L'itinéraire comprendra, en outre, Naples, Athènes, Constantinople,



Smyrne, Éphèse, Damas, le sanctuaire de Matarich en Égypte, et en même temps la visite du Caire, des Pyramides et des environs.

Départ le 19 mars 1914. — Retour le 29 avril.

Prix modiques, afin de favoriser ce grand acte de foi.

Faculté de passer par Rome, de rejoindre le pèlerinage à Naples et de prolonger le séjour à Jérusalem.

Les prêtres bénéficiant d'une autorisation spéciale de Rome pourront célébrer la messe à bord du beau navire qui conduira les pèlerins jusqu'en Palestine sans transbordement.

On pourra se procurer le programme détaillé en s'adressant à Mgr POTARD, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris (XIVe).

#### ALLEMAGNE

**La presse catholique allemande.** — Le nombre des journaux catholiques de langue allemande paraissant en Allemagne, en Autriche, en Suisse, aux États-Unis s'élève à 1,241. Le plus ancien d'entre eux est le « Postzeitung » d'Augsbourg, fondé en 1695. Vient ensuite, en Souabe, le « Reidlinger Zeitung », fondé en 1714.

En Allemagne le nombre d'abonnés aux journaux catholiques dépasse 2,250,000.

**Lettre de l'épiscopat allemand.** — On sait quelle est la position prise par l'épiscopat français et italien contre le dévergondage de la mode.

L'épiscopat allemand est intervenu à son tour. Il a lancé une Lettre collective digne et ferme sur : 1° la diminution des naissances ; 2° l'initiation de la jeunesse en matière sexuelle ; 3° les théâtres cinématographiques ; 4° les œuvres de jeunesse ; 5° la mode et les toilettes.

#### RÉPUBLIQUE ARGENTINE

**La Franc-Maçonnerie et le gouvernement.** — La République Argentine, dont le gouvernement pourtant est loin d'être radical, a récemment repoussé un assaut de la secte.

Les Loges avaient demandé au gouvernement la personnalité civile. Elle leur fut refusée. Et le gouvernement appuyait sa décision sur les considérations suivantes :

1° La Franc-Maçonnerie ne poursuit pas le bien commun des citoyens, mais les intérêts égoïstes de ses membres au détriment des autres citoyens.

2° La Franc-Maçonnerie est une société se présentant sous les caractères d'un comité purement politique.

3° Ses statuts lui font un devoir de combattre la liberté d'enseignement, afin d'en exclure les membres du clergé et les religieux. En cela elle est contraire à la constitution de la République qui garantit à tous le droit d'enseigner.

4° La Franc-Maçonnerie enlève à ses membres leur liberté et leur

indépendance politique, en les obligeant, avec menaces, de donner leur suffrage au candidat de son choix.

5° La Franc-Maçonnerie constitue un État dans l'État ou plutôt une contrefaçon de gouvernement.

## LITURGIE

### LA LANGUE LITURGIQUE

Pourquoi l'Église a-t-elle conservé le latin dans sa liturgie ?

L'Église continue à prier en latin pour plusieurs raisons :

1° Parce que le fait de prier dans la même langue, chez les nations différentes de mœurs et de langage, est signe d'une admirable unité ;

2° Parce que la traduction des prières liturgiques latines en langue vulgaire leur enlèverait une grande partie de leur beauté, surtout aux poésies, cantiques et psaumes, qui ont déjà été décolorés en passant de l'hébreu au latin ;

3° Parce que l'exactitude des traductions pourrait laisser à désirer et devenir une source d'erreur, ou de divisions dans l'Église ;

4° Enfin parce que les langues vivantes, variant, ne se ressemblent plus à elles-mêmes au bout de quelques siècles ; alors il faudrait faire à certaines époques, des traductions nouvelles, qui troubleraient les idées et les habitudes des fidèles.

Voilà pourquoi l'Église ne prie pas en langues modernes. <sup>(1)</sup>

### L'ENCENS

L'Encens est une résine odorante que l'on récolte en Orient, et qui répand une fumée de très agréable odeur, quand on la pose sur des charbons ardents. <sup>(2)</sup>

L'Encens signifie trois choses :

1° Sa fumée qui monte en l'air représente nos adorations et nos prières qui s'élèvent vers Dieu ;

2° Sa bonne odeur, qui flatte les sens, signifie que nos hommages sont agréables à Dieu ;

3° Son action de se consumer tout entier dans le feu indique

(1) Les Églises orientales elles-mêmes, autorisées à garder la langue grecque, prient en grec ancien et non en grec actuellement parlé.

(2) L'*Encensoir* est un petit vase de métal dans lequel on fait brûler l'encens. Il est suspendu à des chaînes, afin de pouvoir être balancé, dans le but d'activer le feu. — La *Navette* est un petit vase, aussi en métal, en forme de vaisseau (d'où lui vient son nom), qui contient l'encens destiné à être brûlé dans l'encensoir.

que le chrétien doit se consumer aussi tout entier au service de Dieu.

Voici l'usage principal qu'on en fait dans les cérémonies liturgiques :

1° A la *grand' Messe*, le prêtre encense trois fois le Pain et le Vin ; puis il encense l'Autel tout entier, les reliques et les images des Saints, signifiant par là que la bonne odeur de Jésus-Christ s'est répandue par ses serviteurs durant leur vie et se continue après leur mort par leurs exemples et leurs enseignements ; ensuite le prêtre est encensé par le diacre pour qu'il se souvienne qu'il doit être, par une vie pure, la bonne odeur de Jésus-Christ ; enfin on encense le clergé et le peuple pour les avertir de s'élever à Dieu par la ferveur de leurs prières.

2° Aux *Vêpres*, pendant le *Magnificat*, le prêtre encense la Croix qui domine l'autel, les reliques, et l'autel tout entier.

3° Au *Salut du S. Sacrement*, on encense la divine Hostie, pour représenter les adorations dues au Dieu qui y réside, et confesser ainsi sa présence réelle.

4° Aux *funérailles des défunts*, on encense le corps pour lui rendre un dernier hommage comme au temple du Saint-Esprit, sanctifié par les Sacrements.

---

---

### LES LIVRES

*Étude critique de notre système scolaire.* Montréal, bureaux de l'A. C. J. C., 1075, rue Rachel-Est. 1913, in-8°, 188 pages. 50 cts.

Que vaut le système scolaire de la province de Québec ? Tous les éléments de la réponse sont dans ce volume. Il vous permettra de traiter pertinemment cet important et très actuel sujet ; il vous fournira des statistiques et des références ; il vous aidera à vous former une opinion raisonnée, motivée, et à discerner ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans les éloges sans restriction ou les critiques outrancières. Nulle part ailleurs la question n'a ainsi été traitée sous ses multiples aspects ; nulle part ailleurs vous ne rencontrerez, avec des vues d'ensemble logiques et sérieuses, autant de renseignements et de détails sur les divers rouages, le fonctionnement et les vices du système.

M. l'abbé MILLOT. *Manuel des catéchistes.* Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette), in-12, 522 pages, 3 fr. 50.

Voici un livre de première importance. Clair, précis, complet, de doctrine très sûre, et d'un style très facile, le *Manuel des Catéchistes*, de M. le Vicaire général Millot, rendra les plus grands services à tous ceux, prêtres, catéchistes volontaires, parents chrétiens, qui se dévouent à

l'enseignement catéchistique. *Suivant page à page le Catéchisme*, le nouveau Manuel ne laisse aucune question sans un précieux commentaire aussi court que substantiel. Après chaque leçon, de nombreux traits et histoires rendront l'enseignement plein de charme. Ajoutons que ce volume se termine par un examen de conscience bien fait et par un choix très judicieux d'excellentes prières parfaitement appropriées aux besoins spirituels des élèves des différents catéchismes.

M. l'abbé F. LEFÈVRE. *Mission et vertus sociales de l'épouse chrétienne*. Paris (Pierre Téqui, 82 rue Bonaparte), 1913, in-12, XXXIV-280 pages.

« On parle beaucoup, à notre époque, des droits de la femme ; on oublie de lui parler de ses devoirs. M. l'abbé Lefèvre, dans ce livre tout imprégné du surnaturel, qui sera une véritable mine de renseignements pour les œuvres de Mères Chrétiennes, trace et indique excellemment, avec grand esprit de foi, tact et délicatesse, la mission qu'une épouse vraiment chrétienne doit avoir à cœur de remplir, les vertus sociales qu'elle doit s'efforcer de pratiquer. » — *La Croix*, 22 juin, 1910.

C'est une deuxième édition de son ouvrage que nous donne aujourd'hui M. l'abbé Lefèvre, et depuis son apparition « *Mission et vertus sociales de l'épouse chrétienne* » a été honoré d'une lettre de son Éminence le Cardinal Merry del Val et approuvé par quarante-trois Cardinaux, Archevêques et Evêques.

*Correspondance de Louis Veillot*. Tome IX, Paris VIe (P. Lethielleux, 10, rue Cassette), vol. in-8°, 560 pages, 6 fr.

Les lettres que contient ce volume, la plupart inédites et quelques-unes recueillies dans les revues ou les journaux qui en avaient la primeur, nous conduisent de l'année 1848 à l'année 1859. Période active, féconde et variée, dont les différents points de vue se reflètent tour à tour sous la plume de Louis Veillot.

On y trouvera notamment la fin de sa correspondance avec sa femme « la douce Mathilde », qu'il perdit en 1852, et avec le baron de Dumast ; on y aura la révélation de sa spirituelle et respectueuse amitié pour Madame Thayer. Toute une série de lettres à son frère, que celui-ci avait voulu réserver jusqu'à l'apparition de la *Vie*, retracent, au jour le jour, un des principaux voyages de l'écrivain catholique à Rome.

Les autres lettres adressées à des intimes, à des évêques, à des personnalités du monde politique ou littéraire, contribuent à éclairer, sous divers aspects, la physionomie du grand journaliste.

Inutile d'ajouter qu'elles constituent, comme toute sa correspondance, un précieux aliment pour l'âme chrétienne et un régal pour les lettrés.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### L'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE

On se plaint partout, et avec raison, que le vivre devient de plus en plus cher, que le travail manque en bien des endroits, que les pauvres sont privés du nécessaire.

On ne le croirait guère, à regarder les buvettes, les théâtres, les lieux d'amusements, les toilettes nouvelles et dispendieuses, en un mot, si l'on comptait les dépenses inutiles et nuisibles. On ne croirait pas que l'argent est rare et difficile à gagner, à voir la façon dont on le gaspille, non seulement chez les riches, mais chez les travailleurs et même chez les pauvres.

Mettons de côté pour un moment les dépenses criminelles du vice, celles, par exemple, du père de famille qui prive sa femme et ses enfants du pain et des vêtements nécessaires, pour contenter son ignoble passion d'ivrogne. Ne considérons que les autres dépenses inutiles et ordinaires, que bien des gens se permettent et qui représentent des sommes étonnantes, dépensées pour rien ou pour des riens.

Avons-nous ainsi le droit de gaspiller ?

On dit que le droit de propriété, le droit que le propriétaire a sur son bien, et qui exclut les empiètements de tout compétiteur, comporte la faculté d'user et d'abuser de ce bien, à l'exclusion de tout autre propriétaire. Ceci est vrai, dans une certaine mesure, si l'on considère le droit de propriété humain par rapport aux autres hommes. Mais ceci n'est plus vrai, si l'on considère le droit de souveraine propriété que Dieu possède sur toutes choses. Par rapport aux autres hommes nous sommes, généralement, propriétaires exclusifs de nos biens. Ils sont à nous seuls et pas à autre. Personne n'a le droit en justice, de nous demander compte de l'usage ou même de l'abus que nous en faisons.

Par rapport à Dieu, nous ne sommes que des administrateurs, révocables à volonté, des fermiers des biens que la Providence nous a confiés. En stricte justice, Dieu a le droit de nous demander et il nous demandera un compte rigoureux et de tout point exact, de tous les biens qu'il nous a mis entre les mains, non pour en abuser, mais pour en user selon les instructions qu'il nous donne en nous les confiant.

Nous aurons à rendre un compte sévère pour les aumônes et les charités que nous aurions pu faire et que nous n'avons pas faites, parce qu'il nous plaisait ou d'amasser des richesses, ou d'employer nos biens à des plaisirs inutiles, nuisibles, coupables. L'Évangile nous enseigne bien explicitement que la violation ou l'accomplissement du précepte de l'aumône tiendra une large place dans les considérants de notre jugement dernier. Comment pourrions-nous alors non pas nous justifier mais nous excuser, d'avoir fait passer nos caprices, nos plaisirs, nos passions coupables avant le précepte de la charité.

L'emploi de nos biens nous indique à nous-mêmes où est fixé notre cœur : *là où est votre trésor là sera votre cœur.*

Il y a une économie chrétienne qui nous est bien enseignée dans l'Évangile, et cette économie nous apprend comment il faut amasser du bien et comment il faut l'employer, pour être approuvé, loué et récompensé par le souverain propriétaire.

Soyons assurés que nous rendrons compte et de nos dépenses inutiles, de nos gaspillages, et de nos refus de secourir ceux qui sont dans la misère, d'aider ceux qui sont dans le besoin. Notre salut est engagé dans l'accomplissement de cette loi.

Le salut de la société n'y est pas moins engagé. Si bien des pauvres sont irrités, envieux, menaçants, c'est sans doute qu'ils oublient eux-mêmes la loi de Dieu, c'est qu'ils méconnaissent les grands bienfaits spirituels de leur pauvreté. Mais c'est aussi que trop de riches les ont traités avec mépris et dureté, c'est que trop de riches ont gardé pour leurs plaisirs ce que Dieu leur avait donné pour subvenir aux besoins des pauvres. Trop de riches ont enseigné aux pauvres, par leur vie et leurs exemples, que le bonheur à poursuivre et à obtenir consistait dans la possession et la jouissance des biens matériels et de la richesse.

Les pauvres ont facilement appris la leçon. Ils ont oublié

le ciel, ils ont oublié les joies de la charité que les riches ne leur apportaient plus, ils ont oublié la résignation, pour se tourner vers les biens dont la possession et la jouissance leur étaient indiquées par la conduite des riches, comme la source et la condition du vrai bonheur.

Ne l'oublions pas : l'aumône, la charité, comme la modération, la tempérance, l'économie chrétiennes, l'accomplissement, en un mot, de la loi de Dieu, sont des nécessités de la vie sociale comme de la vie chrétienne. D'avoir violé cette loi et ces préceptes nous ne serons pas seulement châtiés dans l'autre vie, nous en serons punis dès cette vie-ci.

L'auteur du Décalogue, des préceptes et des conseils de l'Évangile, est aussi l'auteur de la vie et l'auteur de la société, et la plus parfaite harmonie règne dans toute son œuvre. — La plus grande force sociale, c'est l'accomplissement des préceptes de la morale.

### LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Tempérance de la Croix Noire — selon les prescriptions de l'article 19 des Règlements :

*S.-Raymond (Portneuf)* : Vital LETARTE, Éléonore MOISAN, Célestine DENIS. — *S.-Anselme (Dorchester)* : Edmond BLAIS (47 ans), 10 octobre 1913 ; Céline BLOUIN (née Boutin), (58 ans), 21 octobre 1913 ; Joseph POULIOT, (72 ans), 24 octobre 1913 ; Damase BLAIS, (75 ans), 26 novembre 1913. — *Ste-Julie de Somerset* : Lazare DEMERS, Mathilde GINGRAS, Hilarion ROUSSEAU, Delvina PAGEOTTE. — *N.-D. du Mont-Carmel* : Honoré ROUSSEL. — *S.-Jean, I.-O.* : Pierre DEMEULES (82 ans), 30 novembre 1913 ; Madeleine DESTROISMAISONS DIT PICARD (90 ans), 2 décembre 1913. — *S.-Frédéric (Beauce)* : Alfred DOYON (48 ans), 23 décembre 1913 ; Hilaire LABBÉ (74 ans), 26 décembre 1913. — *S.-Sébastien (Beauce)* : Dame veuve Charles LAPIERRE, Françoise MCFARLAN. — *S.-Tite des Caps* : Georges CHOUINARD 30 décembre 1913. — *S.-Roch des Aulnais* : Fabien GAGNON, André ANCTIL, Adéline BÉLANGER, Odévie GAGNÉ, J.-B. BÉLANGER. — *S.-Eugène (L'Islet)* : Joseph GUIMONT, Marie-Anne CÔTÉ, Abraham BERNIER. — *S.-Mayloire (Dorchester)* : Joseph TANGUAY (68 ans), 25 novembre 1913. — *S.-Grégoire (Montmorency)* : Mlle Délia ODESSE (17 ans), 7 octobre 1913 ; Mme Alyre MOREAU (née Eva ASSELIN), (31 ans), 12 novembre 1913 ; Mlle Marie DANJOU (22 ans), 29 décembre 1913. — *Lac Noir* : Mme François LÉVESQUE (née Maria PLANTE), (32 ans), 8 novembre 1913 ; Mme N. GILBERT (née Alphonsine GOUIN), (24 ans), 18 décembre 1913. — *S.-Ambroise de Loretteville* : Mme Eugénie DROLET. — *Ste-Rose de Watford* : Geo. DALLAIRE

(7 ans), 18 novembre 1913 ; Dame Cyrille FORTIER (née Marie-C. LATU-LIPPE), (33 ans), 20 décembre 1913 ; Edouard FOURNIER, (78 ans), 29 décembre 1913. — *S.-Sauveur de Québec* : Eugène BÉDARD. — *S.-Eleuthère* : Georges SIROIS (18 ans), 19 novembre 1913. — *S.-Côte de Kennébec* : Georges PAQUET, Davila PAQUET. — *L'Islet* : Dame Ferd. GALLICHAN (47 ans), 13 octobre 1913 ; Clémentine FOURNIER (37 ans), 31 octobre 1913 ; Irénée CARON (59 ans), 13 novembre 1913 ; Arthur MORIN, (71ans), 18 novembre 1913 ; Geo. BERNIER (69 ans), 22 novembre 1913. — *S.-Vital de Lambton* : Napoléon MORIN. — *S.-Casimir (Portneuf)* : Elz-Gilbert DOUVILLE, Henri GENDRON, Elmire DELISLE, Angéline MARTIN, Vitaline LAPRISE, Délima ALARIE, Vénérançe DUSABLON, Joséphine GRONDINES. — *Ste-Marguerite (Dorchester)* : Dame veuve Laurent GAGNON (née Marguerite AUDETTE), 27 octobre 1913. — *Ste-Croix (Lotbinière)* : Barth. FERLAND, juin 1913 ; Téles. HAMEL, 7 juin 1913 ; J.-L. BOISVERT, janvier 1913 ; Ferd. BOUCHER, 24 août 1913. — *N.-D. de Portneuf* : Edouard ARCAND, 1er décembre 1913. — *S.-Victor de Tring (Beauce)* : Vital BRETON, 75 ans ; Dame Félix BUREAU (née Apolline VEILLEUX), 76 ans. — *Les Ecureuils (Portneuf)* : Louis GODIN, J.-B. DUSSAULT, Dlle Laure FISET. — *S.-Louis de Kamouraska* : Dlle Rose BLAIS, François BEAULIEU, Dame veuve Nazaire BOSSÉ (née Eléonore Lavoie), Alexandre BLIER. — *S.-Ephrem de Tring* : Siméon VEILLEUX, Joseph HAMEL, Joseph POMERLEAU, Pascal BRETON. — *N.-D. Aux. de Buckland* : Alphonse ROY (25 ans ; Dame Edouard TANGUAY (née Marguerite MÉTIVIER), (87 ans). — *S. Gilbert (Portneuf)* : Louis Gauthier (71 ans) ; Délima GROLEAU (89 ans). — *Saint-Laurent, I. O.* : Louis CAMPEAU. — *L'Ange-Gardien (Montmorency)* : Isidore DROUIN (78 ans). — *Ste-Anne de la Pocatière* : Antoinette PELLETIER (73 ans), 2 octobre 1913 ; François SAINT-AMANT (76 ans), 12 octobre 1913 ; Henriette GAGNÉ (87 ans), 20 octobre 1913 ; Domitilde L'ÉTOILE (86 ans), 19 novembre 1913. — *S.-Pacôme (Kamouraska)* : Xavier DESJARDINS (83 ans), 6 décembre 1913 ; Pierre BEAULIEU (83 ans), 8 décembre 1913. — *S.-Maurice de Thetford* : Joseph GARNEAU, conseiller de la section (22 ans). — *S.-Léon de Standon (Dorchester)* : Nazaire BISSON (73 ans), 9 décembre 1913 ; Dame Marcel LECOURE (née Ernestine CÔTÉ), (27 ans), 15 décembre 1913 ; Dame Arthur LACROIX (née Marie JOLIN), (30 ans), 25 décembre 1913 ; Dame Aimé GAGNON (née Albertine TREMBLAY), (29 ans), 31 décembre 1913. — *S.-Lambert (Lévis)* : Damase PELCHAT. — *Saint-Onésime (Kamouraska)* : Dame veuve Timothée PELLETIER (86 ans), 26 novembre 1913. — *Saint-Joseph de Beauce* : Philomène LESSARD, Elise LAMBERT, Oscar CARETTE, Anathalie NADEAU, Abraham POULIN, Joseph CLOUTIER. — *Sainte-Philomène de Forterville* : Mme Oscar LEBŒUF (née Alice CHATEAUNEUF), (24 ans), 4 nov. 1913 ; Dame veuve Hyacinthe ROUX, (née Marguerite BARIL), (87 ans), 11 novembre 1913 ; Marie-Rose LALIBERTÉ (8 ans), 6 décembre 1913. — *Saint-Martin (Beauce)* : Dame veuve Léger ROY (née Alice GILBERT), (84 ans) ; Pierre BÉGIN (71 ans). — *Ste-Marguerite (Dorchester)* : Dame Joseph CARBONNEAU (née Florida MARCOUX), (27 ans), 25 janvier 1914.

« Les forçats même, avec lesquels j'ai demeuré, ne se prennent pas autrement que par la bonté ; lorsqu'il m'est arrivé de parler sèchement, j'ai tout gâté ; et, au contraire, lorsque je les ai loués de leur résignation, que je les ai plaints en leurs souffrances, que j'ai baisé leurs chaînes, compati à leurs douleurs, c'est alors qu'ils m'ont écouté, qu'ils ont donné gloire à Dieu et qu'ils se sont mis en état de Salut. » — *Saint-Vincent de Paul.*



LES  
**PRÉVOYANTS DU CANADA**

**ASSURANCE FONDS DE PENSION.**

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le  
30 septembre 1913 - \$385,034.72

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

|               | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>[Actifs] | PENSIONS | ACTIF        |
|---------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909          | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910          | 149      | 8,540                   | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911          | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912          | 294      | 19,326                  | 39,211   | 284,355.82   |
| 30 sept. 1913 | 338      | 23,189                  | 45,007   | 385,034.72   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE " DOMINION "  
126, ST-PIERRE, QUÉBEC.

INSTALLATION  
**d'éclairage à l'électricité**

ACCESSOIRES  
**et appareils électriques**  
de tous genres

**Prix les plus bas**

**Goulet & Bélanger**

Ingénieurs-Électriciens

**82 rue de la Couronne**

**QUÉBEC**

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES  
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

---

**P. C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

## F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET  
VENTE de CIERGES  
fabriqués suivant les  
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

'95, rue Saint-Joseph, - - QUÉBEC

## J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 265. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

## LOUIS VEUILLOT

|                                  |       |                                   |      |
|----------------------------------|-------|-----------------------------------|------|
| Correspondance. 8 vols in-8...   | 12.00 | Les Coulevres. 1 vol. in-12..     | 0 50 |
| Cà et Là. 2 vols in-12.....      | 2.00  | Vie de la Mère Anne-Séraphi-      |      |
| Le Parfum de Rome. 2 vols        |       | ne Boulter. 1 volume in-12..      | 0 50 |
| in-12.....                       | 1.75  | L'Honnête Femme. Préface          |      |
| Les Odeurs de Paris. 1 vol.      |       | de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12   | 0 85 |
| in-12.....                       | 1.00  | Cara. Poème. in-12 carré.....     | 1.00 |
| Les Livres - Penseurs. 1 vol.    |       | Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill... | 0 40 |
| in-12.....                       | 0 85  | Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill... | 0 40 |
| Historiettes et Fantaisies. 1 v. | 0 85  | Les Pèlerinages de la Suisse.     |      |
| La Vie de Notre Seigneur Jé-     |       | 1 volume in-8 illustré.....       | 0 40 |
| sus-Christ, 1 volume.....        | 1.00  | Derniers Mélanges(1872-1877).     |      |
| La Guerre et l'homme de          |       | 4 vols. in-8, \$6.00. Chaque      |      |
| Guerre. 1 volume.....            | 0 85  | volume se vend séparément..       | 1 50 |
| Le Droit du Seigneur au          |       | Lettres à Mlle Charlotte de       |      |
| Moyen-âge. 1 volume.....         | 0 85  | Grammont. 1 volume in-12.         | 0 85 |
| Corbin et d'Aubecourt. 1 vo-     |       | Pages choisies. Avec introduc-    |      |
| lume in-12.....                  | 0 50  | tion, critique d'Antoine Al-      |      |
| Le même, édition illustrée....   | 0 25  | balat. 1 volume.....              | 0 85 |

## J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

**Spécialités** :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande.

MAISON FONDÉE EN 1862

## O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

**QUÉBEC**

---

## PICARD & DUQUET

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

**36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

### Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES  
DU CLERGÉ**

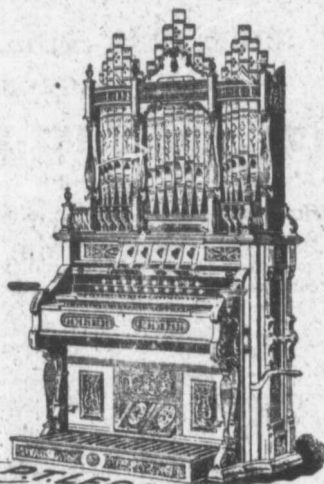
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

**P. T. LEGARÉ LTÉE.**

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





**La Compagnie Gauthier & Frère**  
 INCORPORÉE  
**PEINTRES - DECORATEURS**

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Seveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

### SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

### BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles